

NUMERO SPECIAL

LES EGLISES DE NOTRE VILLAGE
état des lieux, analyses et travaux



Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,



Ce numéro du Petit Echo de HON-HERGIES, est un numéro spécial, car il est exclusivement consacré à nos deux Eglises et plus spécifiquement à l'Eglise Saint MARTIN.

En effet, notre village possède en pleine propriété l'Eglise Saint WAAST et l'Eglise Saint MARTIN, héritage historique des paroisses de HON et d'HERGIES, avant la création institutionnelle et juridique de la commune.

Les deux églises sont sacralisées et en raison de l'état sanitaire de l'église Saint WAAST, les offices religieux se déroulent au sein de l'église Saint MARTIN. De même, des expositions, des concerts et autres spectacles ont lieu chaque année dans ce bel édifice, qui je vous le rappelle est un équipement public, ouvert à tous et qui bénéficie de visites touristiques.

En qualité de propriétaire unique, il nous appartient par conséquent d'en assurer la gestion.

Dès 2016, nous nous sommes inquiétés de la stabilité de la tour du clocher de l'Eglise Saint MARTIN. Après respect de la procédure en matière de marchés publics, un architecte a été choisi pour mener à bien une étude diagnostic complète du bâtiment pour un coût de 6 000 euros. Cette étude a été réalisée courant 2017. Elle présente les différentes pathologies de l'édifice et met en perspective les travaux à effectuer. Mais surtout, elle a mis en exergue des problèmes de stabilité du clocher et également de la nef, nécessitant une intervention rapide de la Commune.

Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 399 603,08 euros TTC. Je ne vous cache pas que pour notre village, ce montant est quelque peu astronomique. En effet, dès la fin de l'année 2014 et lors du premier semestre 2015, dans l'urgence, nous avons dû mener d'importants travaux de réfection du mur de soutènement de l'îlot de l'Eglise Saint Martin - Ecole Communale et restaurant scolaire pour un coût de 370 000 euros TTC. Et tout comme vous, nous œuvrons dans un budget contraint et qui ne bénéficie pas d'augmentation de ses recettes.

Aussi, pour la réalisation des travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise Saint MARTIN, durant cet hiver et début de printemps, nous avons élaboré et défendu avec ferveur, de multiples dossiers de demandes de subventions auprès de nos partenaires institutionnels. Les réponses devraient nous parvenir au cours du second semestre. Espérons qu'elles seront toutes positives et qu'elles nous permettront de lancer ce chantier ! (A charge pour nous d'assurer la trésorerie jusqu'au versement effectif des dites subventions, mais cela est une autre problématique à suivre au quotidien).

Une autre possibilité de subvention nous est offerte : l'appel aux dons des particuliers et au mécénat des entreprises et artisans. Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2018, j'avais évoqué cette possibilité et nous avons engagé une démarche auprès des services fiscaux, qui nous ont confirmé l'intérêt général du projet, permettant aux donateurs de déduire 66% du montant de leurs dons de leurs revenus imposables et 60% pour les entreprises et artisans sur l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés.

Ce petit Echo de HON-HERGIES, est donc notre appel officiel, à ce mode de financement collaboratif de notre action publique. La Commune de HON-HERGIES, lance un appel à tout donateur et mécène pour nous aider à financer les travaux de réfection et de confortation de l'Eglise Saint MARTIN ! De même, ce « numéro spécial » est notre document support qui accompagnera toutes nos demandes d'aides auprès des entreprises et artisans de la France toute entière.

Dans la même logique, cet appel, sera relayé sans relâche sur notre site internet, sur nos courriers officiels, et nous solliciterons les médias pour obtenir leur soutien.

Enfin, l'Eglise Saint WAAST, n'est pas oubliée. Comme sa grande sœur, elle souffre de différentes pathologies. Début juin 2018, les travaux de réfection complète du mur de soutènement seront lancés pour un coût de 91 939,99 €. Bien entendu ces derniers pourront occasionner quelques désagréments de circulation durant quelques semaines, mais c'est un « mal » nécessaire pour éviter tout incident.

Parallèlement, un architecte du patrimoine a été missionné, pour mener le même type d'étude que l'Eglise Saint MARTIN. Ce dernier est déjà venu en reconnaissance le mois dernier et il devrait nous remettre une pré-étude sur les travaux de conservations à mener d'ici la fin septembre. Son diagnostic complet doit être établi pour le printemps 2019.

Nous restons dans l'attente également du devis d'une entreprise spécialisée (alpinistes) pour assurer le nettoyage des gouttières. L'intervention d'un couvreur de manière classique reste hors de prix en raison du besoin de la location d'une nacelle déportée qui devrait être stationnée au niveau de la rue WILSON.

Vous me direz que cet édit est un peu « technique » et digne sans doute d'une réunion de la commission travaux. Je le conçois, mais je trouvais approprié de vous apporter un maximum de renseignements sur ce sujet d'importance pour notre collectivité.

Je suis heureux et fier de rappeler qu'avec l'équipe municipale, nous mettons tout en œuvre pour la sauvegarde de notre patrimoine même, si pour cela, nous avons dû mettre de côté d'autres projets que nous avons à cœur.

Je compte sur la générosité de tous, y compris et surtout sur votre générosité de cœur !



Bien cordialement

Votre Maire
Luc BERTAUX



Hé Hé, il y a toujours un petit truc à faire !!!

La grande histoire de nos deux églises...

C'est aux abbayes de Lobbes et d'Hautmont qui ont fondé Hon et Hergies, que l'on doit la construction des deux églises du village.

Les églises de Saint Martin d'Hon :

L'ancienne église d'Hon : VIIème ou VIIIème siècle

L'ancienne église d'avant 1763 était de dimension moindre qu'aujourd'hui. Elle contenait quatre chapelles principales, avec le maître-autel dédié au patron St Martin. Les trois autres chapelles étaient celles de la Sainte Croix, de la Ste Vierge et de St Eloi.

Les fondations de l'ancienne église se composaient entièrement de grosses pierres bleues et de gros grès, extraits autrefois dans le pays. Le chœur n'était, lui aussi, qu'une masse de pierres informes et non taillées. Les murailles de l'ancienne église étaient très épaisses (6 à 7 pieds, 1 pied = 0,324m). La voûte, également en pierre, avait 2 pieds d'épaisseur sur le haut, et de 3 à 5 pieds sur les côtés. Certaines pierres étaient longues de 8 pieds! Une tour devait exister mais sa démolition vers 1684 entraîna la construction d'un simple beffroi en bois, couvert de paille et d'à peine 5 m de hauteur. On se demande encore comment ce beffroi de Hon pouvait accueillir les trois cloches plutôt importantes. Elles étaient pourtant là comme en atteste les paiements pour la troisième cloche installée en 1694.

Construction de la nouvelle église de Hon de 1763 à 1766

C'est à l'abbé André Petit que l'on doit la nouvelle église, si grande pour les 800 habitants du village (Hergies avait déjà son église). L'abbaye de Lobbes finança les travaux.

L'ancien chœur fut démoli. Les trois quarts des grosses pierres provenant des fondations et des murs épais ont été cuits dans la pâture de la petite Louvière qui sert aujourd'hui de presbytère. La chaux issue de ces pierres a servi pour la maçonnerie de la nouvelle église actuelle jusqu'à la hauteur des fenêtres. Le reste des pierres servit à orner les corniches de la nef et de la tour et les endroits qui réclamaient un peu d'ornement extérieur.

Toutes les pierres ont été taillées à pied d'œuvre par plusieurs ouvriers marbriers de Hon-Hergies.

La nouvelle église fut construite dans de plus grandes dimensions. Cependant, si on tient compte des proportions normales de la nef, elle aurait dû être encore plus longue d'une arcade (cinq arcades au lieu de quatre). Ce défaut architectural est sans doute lié à la modicité des ressources dont on disposait à l'époque, ce qui n'a pas permis de suivre complètement le plan primitif.

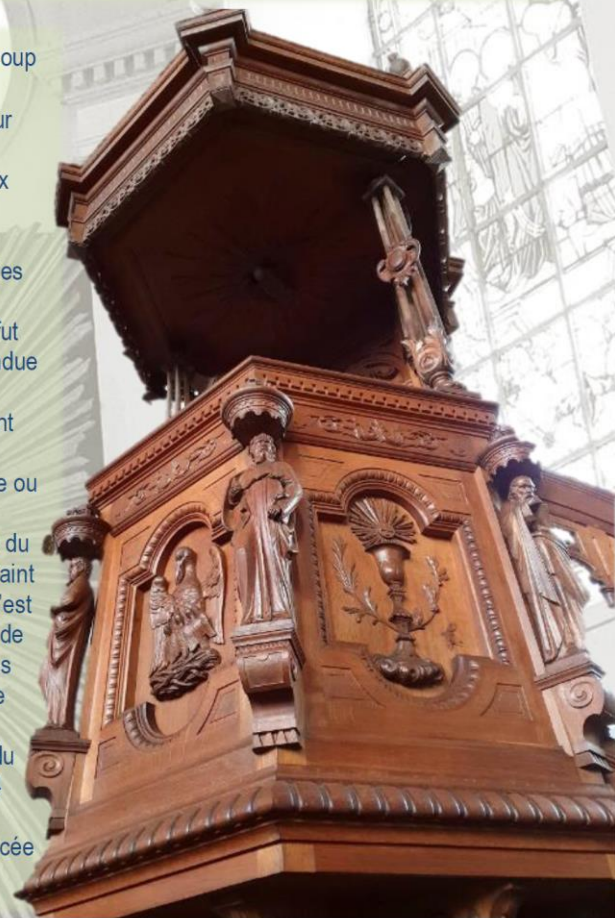
La tour de l'église, nécessaire pour contenir les cloches fut construite ensuite (d'où l'obligation de réaliser un chaînage de liaison entre la nef et la tour), malgré l'opposition acharnée de deux notables d'Hergies. Ce clocher était cependant indispensable. L'ancien beffroi contigu à l'église était en très mauvais état et la reconstruction d'un autre semblable, bien qu'entraînant des dépenses moins importantes, n'eut pas été en rapport avec la nouvelle église. D'autre part, les cloches de l'ancien beffroi provisoire n'étaient entendues que de trois ou quatre minutes de l'église et encore, à grand-peine, à cause du niveau du terrain peu élevé, par rapport au reste du territoire de Hon-Hergies. De plus, il restait un grand nombre de pierres et de matériaux qu'on pouvait utiliser pour la tour, provenant de la démolition de l'église et se trouvant à pied d'œuvre, sans frais de transport.



La construction de l'église nécessita beaucoup de main d'œuvre et de transport pour les matériaux. Ces activités furent prélevées sur les corvées et charrois, ce qui permit à la communauté d'être exemptée pendant deux ans de toutes corvées dues pour la construction de l'hôpital de Valenciennes.

A la Révolution, deux cloches furent enlevées du clocher à bulbe pour les besoins de l'armée. En 1867, l'unique cloche restante fut remplacée par une nouvelle de 1400 kg fondue à Douai.

L'église fut ensuite embellie, essentiellement au XIXème siècle, grâce aux dons des paroissiens pour la construction de la chaire ou aux dons de la famille Douchez pour le pavement, les boiseries du chœur, la gloire du maître-autel, la rosace St Martin, le vitrail Saint Jean-Baptiste et celui de Ste Geneviève. C'est à Madame Harvent que l'on doit beaucoup de vitraux (maîtres-verriers Champigneulle), les orgues et la grosse horloge. Melle Hortense Bertrand finança la boiserie de St Antoine, exécutée par Georges Bévaire, menuisier du village et un sculpteur de Locquignol. Le 14 février 1918, l'unique cloche de 1867 fut enlevée par l'armée allemande puis remplacée par l'actuelle cloche en 1921.



L'église Saint-Waast d'Hergies :

L'abbaye Saint Pierre d'Hautmont possédait des terres à Hergies (anciennement Héregies St Vaast) et c'est probablement cette même abbaye qui a fait bâtir, au moyen âge, l'église d'Hergies, succursale de Hon pour les besoins religieux des "manants" qui occupaient ses terres. L'abbaye prélevait la dîme au profit de l'église et du pasteur. L'église d'Hergies, dont la charpente en carène de bateau ressemble à celle d'Hon, avait pourtant son mobilier bien distinct, un ostensor de grande valeur et un calice. L'église d'Hergies possédait aussi plusieurs cloches dont une des plus belles de la région qui produisait un son aigu et argentin, signe de sa qualité.

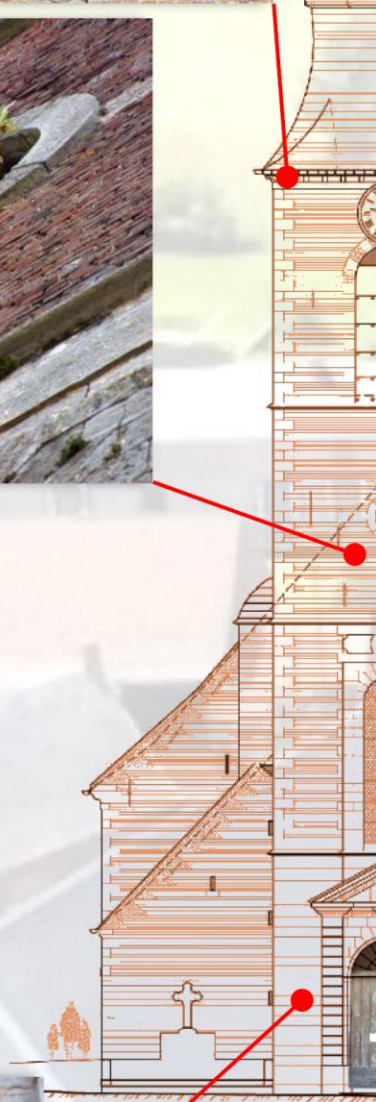
L'ancienne église d'Hergies fut détruite en 1764 puis l'église actuelle fut élevée en 1788, un an avant la Révolution française. La cloche actuelle qui date d'après la Grande guerre est malheureusement quelconque. Les vitraux sont réalisés en 1924 par Champigneulle.



Joints creux
 Déformation des maçonneries
 Fissures instables
 Pierres éclatées et instables
 Développement de végétation



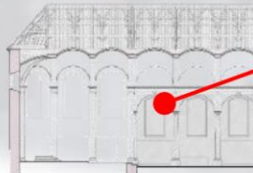
Charpente en bon état



Pierres brisées
 Joints ouverts

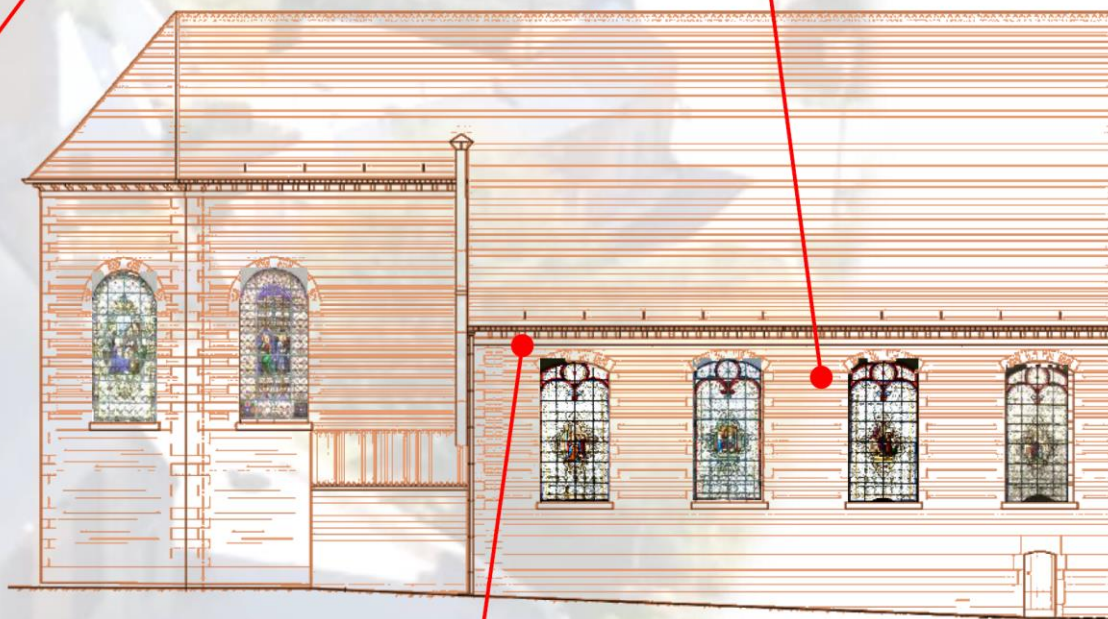


Source :
 Etude architecturale de l'église Saint martin par
 Francky Parent Architecte du patrimoine à Feignies.





Joins creux
Développement de végétation
Mousse et lichen
Fissure en tête de maçonnerie



Enduits altérés
Eclatement des plâtres



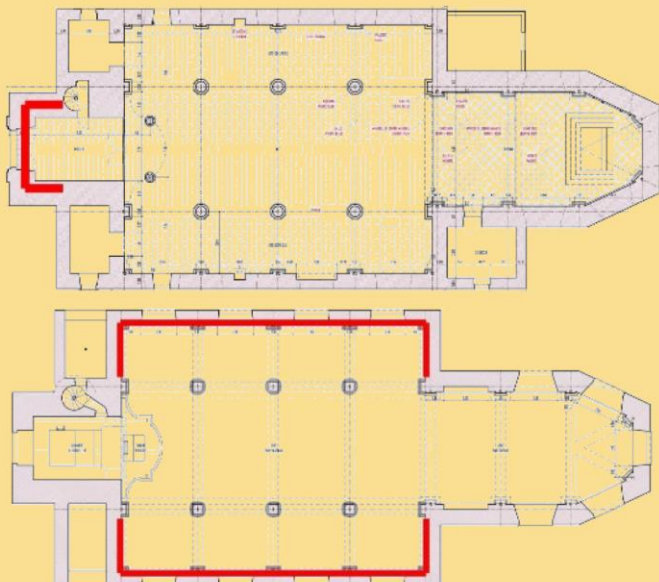
Récapitulatif sommaire des travaux à réaliser :

Les travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise Saint MARTIN à HON-HERGIES ont été divisés en deux phases :

Phase n°1 : le gros œuvre :

Cette phase comporte :

- la reprise complète des maçonneries du clocher (Fig.1),
- le nettoyage et traitement hydrofuge spécifique des façades du clocher (Fig.2),
- le chaînage intérieur des murs collatéraux avec la tour du clocher :



Lors de cette première phase, nous confortons et sauvons notre bel édifice.

2 options pourront être levées :

Le choix sera effectué en fonction du retour du montant des aides financières que nous avons sollicités.

Option n°1 : cette option consiste à la restauration des intérieurs (lambris, menuiseries, enduits et peintures),

Option n°2 : cette option consiste au traitement des maçonneries sur façade triomphante.

Le coût prévisionnel de cette phase n°1 se ventile de la manière suivante :

- Coût phase 1 sans option : 170 103,28 euros TTC.
- Coût option n°1 : 40 252,82 euros TTC.
- Coût option n°2 : 55 596 euros TTC

Soit coût total de la phase 1 (avec options) : 265 952,10 euros TTC

Phase n°2 : le traitement des maçonneries des autres façades de l'église :

Cette seconde phase comporte deux éléments principaux :

- le nettoyage, remplacement, rejointoyage et traitement hydrofuge des façades,
- l'aménagement des combles.

Le coût prévisionnel des travaux de cette dernière phase est de 133 650,98 euros TTC. En conséquence, le coût total prévisionnel des travaux de l'Eglise Saint MARTIN (toutes phases confondues) s'élève à 399 603,08 euros TTC.

Bien entendu, la teneur de ces travaux n'est pas exhaustive, des désordres cachés pouvant apparaître par la suite. Désordres qui en fonction de leurs natures, pourraient venir accroître le montant des dépenses nécessaires à la préservation de notre patrimoine communal.

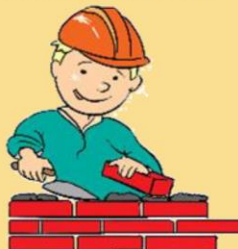


Fig.1

Gouttières bouchées = débordement et pénétration dans les maçonneries.

Ruissellement = Joints délavés

Mauvais entretien des gouttières.

Gouttières percées = ruissellement et pénétration dans les maçonneries.



Fig.2



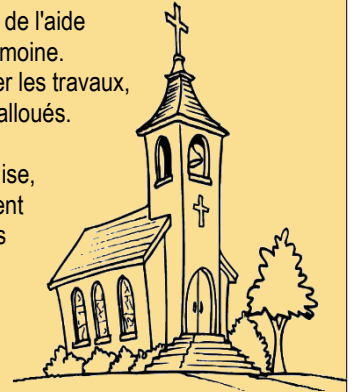
L'église, un monument qui rythme bien souvent la route de nos vies...



Financement des travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise Saint MARTIN : l'appel aux dons des particuliers et au mécénat d'entreprises.

Comme déjà évoqué, l'estimatif du coût des travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise Saint MARTIN est de 399 603,08 euros TTC. Pour financer ces importants travaux, nous avons déposé des dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, mais également auprès du Département du Nord dans le cadre du dispositif de l'aide départementale aux villages et aux bourgs et enfin auprès de la Région Hauts de France pour la protection du patrimoine. Les réponses sont attendues à partir du second semestre 2018, et pour le moment il nous est impossible de débiter les travaux, tant que nous n'avons pas obtenu de réponses officielles sous peine de perdre les crédits qui pourraient nous être alloués.

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, pour financer ces travaux de réfection et de consolidations de l'Eglise, nous lançons parallèlement un appel aux dons non seulement auprès des habitants de notre village, mais également auprès des habitants de la région voire de la France toute entière. Pareillement, nous sollicitons du mécénat auprès de toutes les entreprises et de tous les artisans.



FONDATION



DU PATRIMOINE



FAIRE UN DON



Faire un don à la commune de HON-HERGIES : mode d'emploi.

Si vous êtes un particulier :

Suite à la procédure de rescrit fiscal lancé auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, cette dernière par courrier du 5 février 2018 a reconnu l'intérêt général des travaux qui doivent être menés. Ainsi en application des dispositions combinées des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, tout don effectué auprès de la commune de HON-HERGIES, pour les travaux de l'Eglise Saint MARTIN ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don octroyé et dans la limite de 20% du revenu imposable (ex : un don de 100€ ne vous revient qu'à 34€). Aussi si vous souhaitez faire un don à la commune, la procédure suivante sera appliquée :

- le don doit être fait soit en numéraire soit par chèque (établi au nom du trésor public),
- à la réception de votre don et de vos coordonnées, la mairie vous délivrera un reçu fiscal comportant les mentions obligatoires.
- ensuite la commune transfère votre don et une copie du certificat au service de la Perception. Le service des impôts vous adressera par courrier un document vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt dans votre déclaration d'imposition.



Bien entendu, votre don n'est pas une information publique et seul le Maire et le régisseur auront connaissance du donateur et du montant de son don !

Enfin, votre don ne pourra être utilisé que pour les travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise. Une régie comptable est donc créée spécifiquement à cette fin.

Si vous êtes une entreprise ou un artisan :

Suite à la même procédure de rescrit fiscal, le don réalisé par une entreprise ou un artisan assujetti à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, pour les travaux de réfection et de consolidation de l'Eglise, ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant du versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. La procédure est identique à celle des particuliers, avec toutefois un élément supplémentaire car une convention de mécénat sera en plus signée avec la Commune.



Enfin, pour les entreprises et artisans, il est également possible de développer du parrainage et sponsoring qui s'apparente à une prestation publicitaire. Si vous êtes intéressé par ce dispositif, merci de prendre l'attache de la commune pour de plus amples renseignements.



Les vieilles pierres

Elles sont toujours là malgré le temps qui passe,
Gorgées de ces printemps qui ne se comptent plus ;
Fières et fidèles et que rien ne déplace,
Elles sont le témoin d'un passé révolu.

Elles ont la couleur de ces matins d'automne
Quand le brouillard étend son épais manteau gris ;
Et lorsque le soleil, sur elles, s'abandonne,
Elles se parent d'ocre aux cœurs des murs meurtris.

A l'abri des regards elles cachent parfois
Des cœurs ensanglantés des affres d'une guerre ;
Blessures profondes d'un monde d'autrefois,
Qui se dissimulent sous un rideau de lierre.

Et si vous les voyez pleurer des larmes noires,
C'est la sueur de ceux qui les ont posées là ;
Celle des bâtisseurs que gardent en mémoire
Les âmes de pierres que le temps mutila.

Ecoutez-les parler, raconter leurs histoires,
Celles des temps passés, celles des temps présents,
Celles des mauvais jours, celles des jours de gloire,
Amoureux qui passez, arrêtez-vous un temps.

Touchez et caressez ces pierres séculaires,
Nobles et si belles que rien n'a remplacées ;
Elles vous laisseront, sur elles, pour vous plaire,
Graver au fond d'un cœur vos prénoms enlacés.

Daniel LAJEUNESSE

(Poème lauréat du Grand Prix de l'été 2014 – Short Edition)

Pour la rédaction de ce numéro les sources suivantes ont été utilisées :

"Hon-Hergies au fil des âges" - Association Saint Martin

Etude architecturale de l'église Saint Martin - Francky Parent Architecte du patrimoine Feignies